

MINISTERE DU PLAN
ET DE L'INDUSTRIE

F N U A P

—
DIRECTION DE LA STATISTIQUE

DYNAMIQUE DÉMOGRAPHIQUE ET HABITAT
À ABIDJAN

Ph. ANTOINE

Cl. HERRY

(ORSTOM)

28 NOV. 1983

O. R. S. I. O. M. Fonds Documentaire

N° : 3959

Cote : B

Communication au séminaire "Population et Développement".
Abidjan, 13-18 Décembre 1982.

DYNAMIQUE DÉMOGRAPHIQUE ET HABITAT À ABIDJAN

Ph. ANTOINE

C. HERRY

Cette communication tente de dresser un rapide panorama de la croissance démographique à Abidjan. Elle s'appuie pour l'essentiel sur les premiers résultats de l'enquête démographique à passages répétés (EPR) qui viennent de paraître (1). Ces données seront confrontées à celles des recensements généraux de 1955 et de 1975 et de l'étude socio-économique de 1963-64 (SEMA). On peut ainsi retracer dans les grandes lignes vingt ans de croissance et de transformation des structures démographiques de l'agglomération d'Abidjan.

La ville d'Abidjan s'est développée en pays Ebrié, ethnies lagunaires du groupe Akan, dont les différents clans ont donné leurs noms à quelques-uns des quartiers (Bidjan, Bobo, Dyapo, Yopougon par exemple). Bien que ne représentant plus que 3 % environ de la population abidjanaise les Ebrié, seuls originaires des lieux, continuent à jouer un rôle prédominant dans le fonctionnement de la cité.

Les quelques villages de 1900 ont cédé la place aujourd'hui à une agglomération de 1.900.000 habitants représentant environ 50 % de la population véritablement urbaine du pays (celle des 44 villes de plus de 10.000 habitants), et près de 17 % de la population ivoirienne. Capitale de la Côte d'Ivoire depuis 1934, la ville a vu son sort se dessiner dès le début du siècle avec le choix de son site comme terminus de la voie ferrée Abidjan-Niger. Mais Abidjan doit surtout son essor au percement en 1950 du canal de Vridi qui mettait en valeur la lagune et dotait la ville du meilleur port en eau profonde du golfe de Guinée.

(1) Cette enquête démographique mise en oeuvre par la Direction de la Statistique couvre l'ensemble du territoire. La supervision, l'exploitation et l'analyse de la strate Abidjan ont été confiées à l'ORSTOM. Les données concernant la période 1978-79 figurant dans cette communication proviennent du volume consacré à l'agglomération d'Abidjan [ANTOINE, HERRY 1982].

On peut distinguer selon Ph. Haeringer [1977] trois grandes étapes, trois changements d'échelle successifs correspondant chacun à un stade bien défini de l'histoire politique et économique de l'agglomération. Les trois étapes sont les suivantes (1) :

- la ville coloniale 1912-1950
- la ville portuaire 1950-1970
- le nouveau périmètre 1970-1982.

La ville coloniale, "coeur historique" de la cité, s'est constituée à partir de la naissance du chemin de fer et s'est développée après le choix d'Abidjan comme capitale en 1934. Cette période se caractérise par le rôle administratif de la ville. Trois quartiers composent la ville : le Plateau affecté à l'administration, au commerce, à l'habitat résidentiel, et deux quartiers populaires, Adjamé au nord et Trechville au sud. Cet ensemble ne comptait guère plus de 65.000 habitants en 1950, et tient dans un rectangle de 5 à 6 kilomètres de long pour un kilomètre de large. Ces quartiers se sont particulièrement densifiés au cours des années puisque l'on y dénombrait 162.000 personnes en 1964 et 313.000 habitants en 1978.

La ville portuaire correspond au boom économique consécutif à l'ouverture du canal de Vridi. La ville change d'échelle, elle occupe un espace d'environ 14 kilomètres de long sur 6 à 8 km de large. L'accession à l'Indépendance, et sur le plan social la construction des premiers grands programmes d'habitat économique marquent cette période qui a vu la création de nouveaux quartiers. Outre l'extension d'Adjamé vers le nord, il s'agit des quartiers de Cocody, Williamsville, Zone 4, Marcory, Koumassi, Attiécoubé, Port-Bouët. L'aspect résidentiel l'emporte en Zone 4, Marcory nord, et dans une moindre mesure à Cocody (le plus "prestigieux" pourtant), de nombreux programmes d'habitat social groupé ont été réalisés dans ce quartier. De vastes zones du même type économique groupé ont vu le jour à Adjamé Nord, Koumassi et plus modestement Marcory. Les quartiers traditionnels, ou précaires, dûs à l'initiative individuelle se sont implantés dans les zones les moins favorables à l'urbanisation telles qu'Attiécoubé très enclavé et de configuration tourmentée (mais homogène dans sa composition) et aussi Koumassi construit sur les bas fonds inondables dont le drainage est particulièrement difficile et onéreux. Par ailleurs une frange de peuplement se développait autour des villages Ebrié de la rive Ouest de la baie du Banco. L'ensemble de ce périmètre comptait 20.000 personnes en 1955, 102.000 en 1964 et 377.000 au moment de l'enquête.

(1) Dans l'analyse qui suit nous considérons ces trois ensembles indépendamment les uns des autres : le noyau initial et deux couronnes urbaines concentriques.

Le nouveau périmètre résulte d'un deuxième éclatement de l'agglomération hors de ses limites. Le cadre du schéma directeur est désormais un espace de 28 kilomètres d'Est en Ouest et 22 kilomètres du Nord au Sud, sur une superficie de 50 à 60.000 hectares (y compris les lagunes). Depuis 1970 l'agglomération s'est étendue dans toutes les directions : au nord, Abobo-gare, a connu un développement spontané autour d'un petit noyau déjà existant et est devenu le plus gros quartier de la capitale; à l'ouest, à Yopougon, se sont développés simultanément un important programme de logement social et de vastes zones d'habitat traditionnel dues à l'initiative privée; à l'est, aux Deux Plateaux et à la Riviera, se réalisaient des opérations de construction d'habitat résidentiel; au sud, à Port Bouët un autre programme de logement social était en voie d'achèvement et un vaste quartier spontané apparaissait sur le littoral de part et d'autre de la route de Grand-Bassam, quartier qui tend à s'étendre rapidement. En même temps des quartiers déjà existants tels que Marcory et Koumassi s'étendaient du fait d'une véritable "colonisation" des marécages du centre de l'île de Petit-Bassam. Cette périphérie abritait déjà plus de 300.000 personnes en 1975 et 580.000 habitants en 1978.

Le tableau 1 récapitule l'évolution de la population de la ville.

Tableau 1 : POPULATION ET ETAPES DE LA CROISSANCE D'ABIDJAN

Année	Ville "coloniale" ← 600 hectares →			Ville "portuaire" ← 12.000 hectares →			Nouveau périmètre ← 60.000 hectares →		
	1912	1934	1950*	1955	1963	1970*	1975	1978 (1er passage)	1982*
Population	1.400	17.000	65.000	125.000	254.000	550.000	951.000	1.269.000	1.900.000
Croissance annuelle moyenne	12 %		10 %	10 %		11,5 %		10,7 %	

* Estimations

La ville se caractérise par un fort taux de croissance démographique, parmi les plus élevés du monde, 10 % (1) depuis plus d'un demi siècle. La petite bourgade de 1.400 habitants de 1912 est aujourd'hui une métropole moderne dotée de tous les attributs, et assumant toutes les fonctions, d'une grande capitale dont l'essor démographique et économique semblent en partie s'auto-alimenter, augmentant ainsi de façon continue et dans tous les domaines le poids de la

(1) A ce rythme la ville double de population tous les sept ans.

capitale par rapport au reste du pays, et ce malgré les efforts de pouvoirs publics. Ainsi, de 1970 à 1980 dans le secteur secondaire moderne (industrie, énergie, bâtiment et travaux publics) la part d'Abidjan est passée de 60 à 67 % pour la valeur ajoutée, et de 46 à 55 % pour les emplois alors que dans le même temps 70 % des investissements publics consacrés à ce secteur l'étaient dans l'intérieur du pays [Ministère du Plan 1981].

Nous avons complété l'analyse globale des structures et mouvements de population de la ville, par une approche prenant en compte différents types d'habitat, stratification pouvant se montrer plus révélatrice du fait urbain abidjanais. Cette typologie distingue quatre catégories (les habitats de standing, économique, évolutif et sommaire) correspondant à des sous populations ayant des comportements démographiques nettement différenciés.

L'habitat de haut et moyen standing, dont le développement s'est accéléré ces dernières années, regroupe les catégories sociales les plus aisées, (dont la minorité européenne que l'on exclut de notre analyse des structures).

L'habitat économique moderne est le résultat d'une politique volontariste de logement social. Son développement est déterminant quant à l'évolution globale du parc immobilier; malgré un ralentissement dans la construction, plus du quart de la population y réside. Destiné pour l'essentiel aux nationaux cet habitat représente un effort rare en Afrique de l'Ouest.

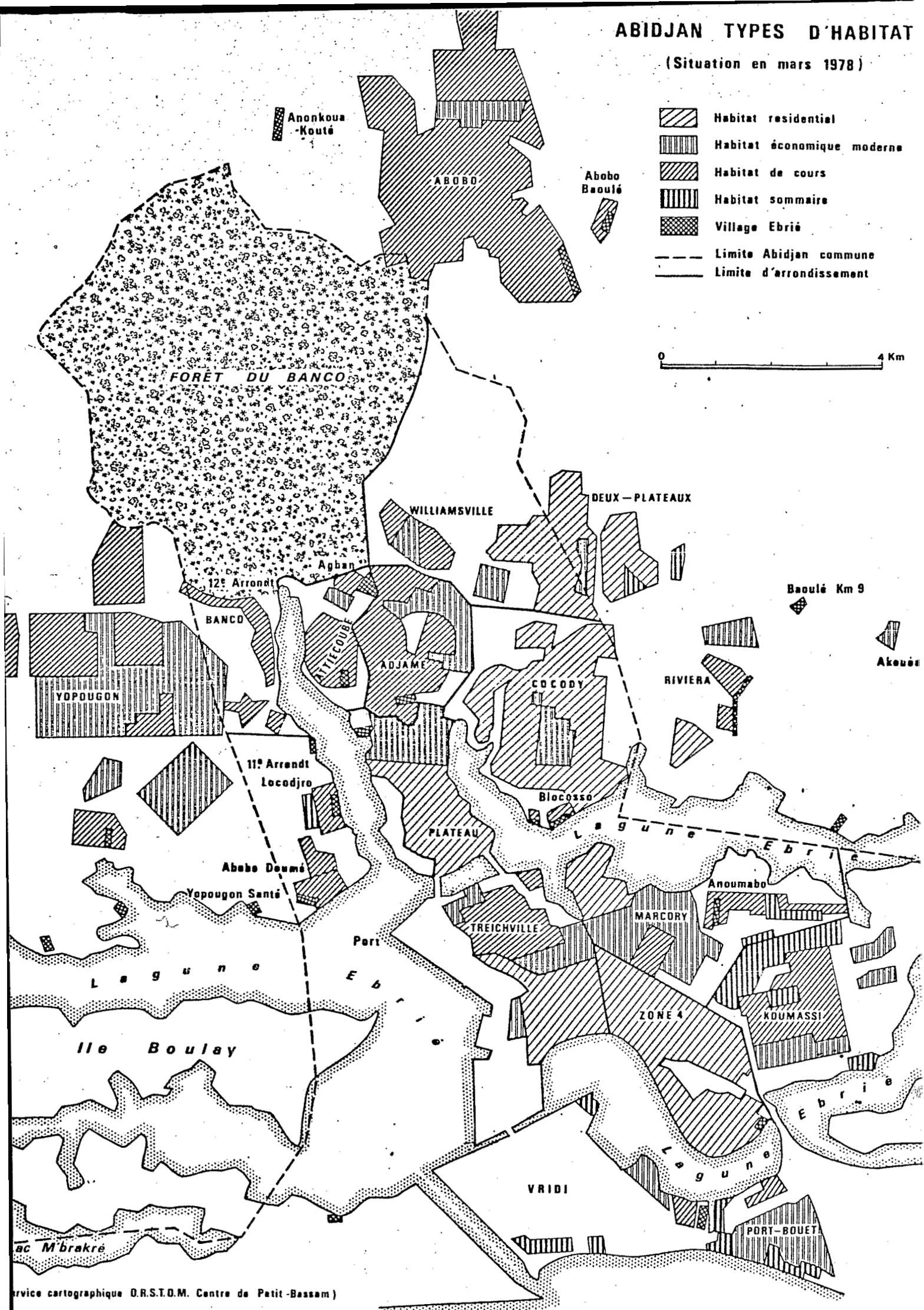
L'habitat évolutif, la "cour" comme on l'appelle plus simplement, constitue l'habitat traditionnel de l'agglomération. Monofamilial à ses débuts, cet habitat a connu une transformation rapide. Chaque cour comprend actuellement plusieurs logements. Presque exclusif avant 1960, cet habitat reste largement majoritaire. Il continue à se développer en périphérie alors qu'il a tendance à se dégrader sérieusement dans les quartiers anciens du centre, du fait surtout d'une densification abusive; les conditions sanitaires et la promiscuité y sont souvent identiques voire pires que dans certaines zones d'habitat sommaire plus aérées.

L'habitat sommaire, malgré la croissance exponentielle de la ville a vu sa part demeurer relativement faible soit environ 10 % de l'ensemble de la population de la ville en 1978. Toujours repoussé à la périphérie du fait des déguerpissements successifs, il est malgré sa précarité relativement bien structuré et doit être considéré comme un habitat de substitution à l'habitat évolutif, dont il constitue un complément, plutôt que comme l'expression de l'existence d'une population trop pauvre pour prétendre à mieux. La carte ci-jointe donne la localisation des différents types d'habitat (1).

(1) Nous ne mentionnons pas les nouvelles limites de l'agglomération résultant de la réforme communale de 1979, postérieure à la mise en place de l'enquête. Depuis cette réforme la ville est divisée en dix communes.

ABIDJAN TYPES D'HABITAT

(Situation en mars 1978)



-  Habitat résidentiel
-  Habitat économique moderne
-  Habitat de cours
-  Habitat sommaire
-  Village Ebrié
-  Limite Abidjan commune
-  Limite d'arrondissement

0 4 Km

L'accroissement de la population résulte en partie d'un double courant migratoire : au flux de migrants ivoiriens s'ajoutent les migrants étrangers des pays avoisinants, Haute-Volta, Mali, Ghana mais aussi de toute l'Afrique de l'Ouest et d'Europe qui représentaient 40 % de la population d'Abidjan au moment du recensement de 1975. Cela en fait une des villes les plus cosmopolites d'Afrique. Mais de plus en plus le mouvement naturel contribue à la croissance de la ville.

1) L'EVOLUTION DES STRUCTURES PAR SEXE ET PAR AGE ENTRE 1955 ET 1978

L'analyse de l'évolution des structures entre 1955 et 1978 s'appuie sur la comparaison des pyramides exprimées en effectifs relatifs (figure ci-jointe). Les caractéristiques principales de la pyramide établie à partir des résultats de l'enquête (EPR) sont :

- une population jeune avec une forte proportion de moins de 15 ans
- une concentration des adultes entre 20 et 35 ans
- une quasi absence des personnes âgées
- une dissymétrie entre les sexes qui s'inverse à vingt ans : le rapport de masculinité est nettement inférieur à 100 entre 5 et 20 ans; au-delà les hommes deviennent très largement majoritaires (rapport de masculinité de 176 à 30-34 ans), donnant cette allure "déhanchée" à la pyramide; ce profil résulte en partie de l'écart d'âge entre les conjoints (10 ans environ).

La confrontation des résultats de l'enquête avec les recensements précédents et l'enquête SEMA de 1963 donne une évolution globalement cohérente, en particulier pour le sexe féminin (à l'exception du groupe d'âges 5-9 ans); pour le sexe masculin cette cohérence n'est vraie qu'à partir du groupe 25-29 ans mais aussi de 10 à 14 ans si l'on exclut l'enquête de 1963 dont les résultats sont les moins fiables, en particulier pour le groupe d'âges 5-9 ans où il semble y avoir eu erreur de collecte (sur évaluation du nombre d'enfants pour les deux sexes (voir tableau 2)).

Toutes les structures de 1955 à 1978 comportent des caractéristiques communes et connaissent une évolution régulière. Ainsi, en 1955 la concentration des effectifs sur les jeunes adultes, l'absence de vieillards, étaient plus marqués, avec un meilleur équilibre du groupe d'âge 10-14 ans; deux tendances apparaissent donc nettement, le rajeunissement global de la population par l'accroissement du groupe 0-4 ans et le rééquilibrage progressif entre les sexes. La superposition des pyramides à la figure 1 permet de bien visualiser ces aspects. Le tableau 3

(ci-dessous) résume assez bien quelques faits saillants caractérisant l'évolution des structures par sexe et par âge.

Tableau 3 : QUELQUES INDICATEURS DE STRUCTURE

I N D I C A T E U R S	1955	1975	1978
Proportion de " - 15 ans "	32,6 %	39,5 %	41,6 %
Proportion de "15-55 ans"	65,7 %	59 %	56,5 %
Proportion de "55 ans et + "	1,7 %	1,5 %	1,9 %
Proportion d'hommes	58 %	55 %	51,5 %
Proportion de femmes de - 20 ans	21 %	27 %	28,8 %

Une analyse trop rapide nous amènerait à avancer une explication classique : le rééquilibrage des sexes correspond au passage d'une migration individuelle à une migration familiale. Si ce phénomène existe, tout particulièrement chez les étrangers, il ne constitue pas la seule explication. Chez les voltaïques, par exemple; le rapport de masculinité est passé de 291 en 1955 à 181 en 1963 pour atteindre 149 en 1975. Cette tendance au rééquilibrage se réalise aux âges de forte fécondité et entraîne une natalité élevée dans la population étrangère, qui se "reproduit" sur place (les étrangers représentent 43 % des nés à Abidjan dans le groupe d'âge 0-4 ans). A moins d'un renversement profond et durable de la conjoncture on assiste à l'émergence d'une catégorie de migrants (1) étrangers de seconde génération certainement mieux intégrés aux conditions de vie citadine que leurs parents mais coupés de leur milieu rural d'origine que bien souvent ils ne connaissent pas. Leur devenir à Abidjan est pourtant incertain puisque pouvant être remis en cause par des décisions politiques. Toutefois les problèmes de scolarisation et la forte rotation de la plupart des migrants étrangers entraînent de nombreuses migrations de retour, de jeunes, mais aussi de couples. Ainsi, en 1978 les jeunes étrangers ne représentaient que 27,1 % du groupe d'âge 10-19 ans.

(1) L'expression "migrants de seconde génération" est impropre en ce sens que nés sur place ce ne sont pas des migrants; il reste que pour les nationaux ils sont considérés en tant qu'étrangers comme des migrants au même titre que leurs parents.

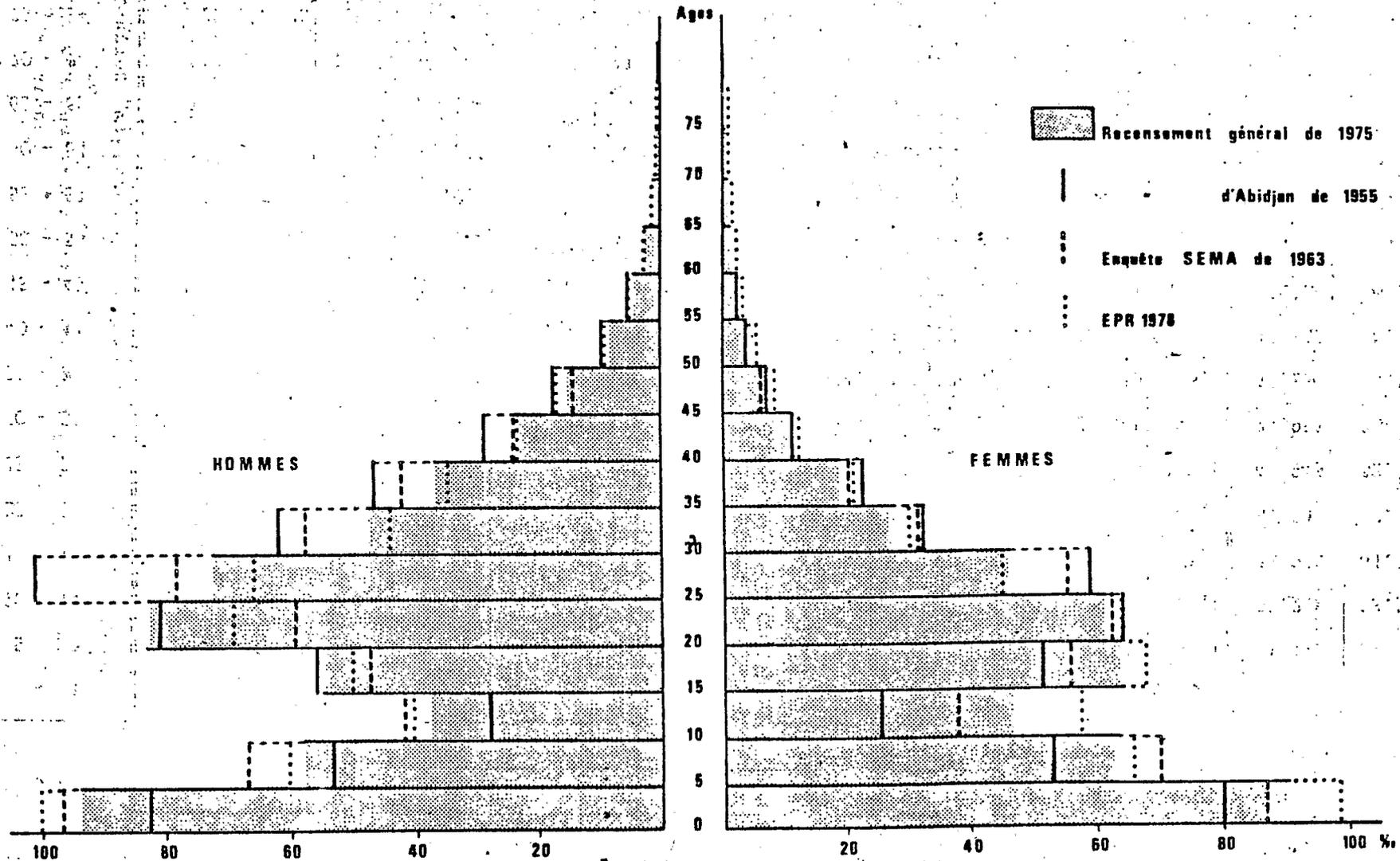
Tableau 2 : COMPARAISON DES STRUCTURES PAR AGE ET SEXE (1955 - 1975 - 1978)

GROUPE D'AGES	RECENSEMENT DE 1955			RECENSEMENT DE 1975						E P R 1978					
				ENSEMBLE DE LA POPULATION			POPULATION IVOIRIENNE			ENSEMBLE DE LA POPULATION			POPULATION IVOIRIENNE		
	HOMMES	FEMMES	R.M.	HOMMES	FEMMES	R.M.	HOMMES	FEMMES	R.M.	HOMMES	FEMMES	R.M.	HOMMES	FEMMES	R.M.
0 - 4	9.963	9.665	103,1	89.407	86.407	103,5	54.560	52.572	103,8	126.877	124.549	101,9	79.701	78.194	101,9
5 - 9	6.433	6.409	100,4	54.053	59.803	90,4	35.255	39.835	88,5	75.186	83.411	90,1	51.117	57.255	89,3
10 - 14	3.382	3.069	110,2	35.091	45.125	77,8	25.005	33.028	75,7	49.996	72.308	69,1	37.238	53.328	69,8
15 - 19	6.731	6.245	107,8	51.796	61.459	84,3	37.193	43.492	85,5	62.338	87.119	71,6	45.937	61.560	74,6
20 - 24	9.753	7.776	125,4	79.288	58.820	134,8	46.834	36.095	129,8	86.731	80.544	107,7	51.543	52.389	98,4
25 - 29	12.199	7.110	171,6	68.837	43.847	157,0	31.156	23.885	130,4	82.461	56.074	147,1	41.943	32.666	128,4
30 - 34	7.325	3.862	189,7	45.039	25.535	176,4	18.170	13.834	131,3	55.532	37.881	146,6	24.953	20.892	119,4
35 - 39	5.583	2.717	205,5	34.928	17.925	194,9	14.600	10.247	142,5	43.069	26.280	163,9	18.530	15.138	122,4
40 - 44	3.419	1.355	252,3	22.647	10.612	213,4	9.628	5.961	161,5	29.849	15.189	196,5	12.865	8.998	143,0
45 - 49	2.115	836	253,0	14.502	6.466	224,3	6.591	3.696	178,3	20.861	10.701	194,9	9.736	6.282	155,0
50 - 54	1.120	452	247,8	7.695	3.759	204,7	3.550	2.192	162,0	11.645	6.619	175,9	5.903	4.043	146,0
55 - 59	657	280	234,6	4.232	2.096	201,9	2.146	1.365	157,2	6.061	3.931	154,2	2.931	2.616	112,0
60 - 64	282	132	213,6	2.396	1.423	168,4	1.233	963	128,0	3.386	3.199	105,8	1.835	2.003	91,6
65 - 69	168	98	171,4	1.154	804	143,5	649	553	117,4	1.618	1.437	112,6	858	1.063	80,7
70 - 74	87	69	126,1	640	544	117,6	327	388	84,3	1.039	833	124,7	658	614	107,2
75 et +	127	75	169,3	617	507	121,7	316	322	95,2	928	1.184	78,4	588	972	60,5
Non précisé	356	201		7.947	5.781		2.969	2.039		152	33				
TOTAL	69.700	50.351	138,4	520.303	430.913	120,7	290.182	270.477	107,3	657.729	611.342	107,6	386.389	98.013	97,1

R.M. = Rapport de masculinité

Fig 1

ABIDJAN: EVOLUTION DE LA PYRAMIDE DES AGES
(1955-1975-1978)



2. L'EVOLUTION DE LA FECONDITE

a) Comparaison des niveaux de fécondité entre Abidjan et le reste du pays

Actuellement, il n'existe aucune série statistique fiable qui témoignerait d'une diminution notable de la fécondité dans les zones rurales en Afrique. Des indications souvent contradictoires apparaissent quant à l'évolution de la fécondité en milieu urbain. Un certain nombre d'études montrent que la fécondité urbaine au Ghana est certainement inférieure et diminue plus rapidement que la fécondité rurale (Caldwell 1976). Les données existantes sur l'Afrique deviennent relativement obsolètes et il est difficile de faire un état précis des niveaux respectifs de la fécondité en milieu urbain et en milieu rural dans les différents pays africains. Dans les années 60 (Cohen 1967) la comparaison des niveaux enregistrés dans les capitales africaines avec ceux des zones rurales ne faisait apparaître aucune constance dans les écarts.

En Côte d'Ivoire, les données tirées des enquêtes régionales de 62-64 (Roussel 1967) et celles de l'EPR (1) donnent globalement des écarts semblables : en moyenne 1 enfant de moins par femme dans la capitale que pour l'ensemble du pays (tableau 4). En 1963 on enregistrait une fécondité cumulée à 49 ans révolus de 5,34 enfants à Abidjan et de 6,38 pour l'ensemble du pays, et à l'EPR en 1978-79 5,55 à Abidjan et 6,54 pour le pays. La comparaison entre les taux obtenus lors des enquêtes régionales et ceux de l'EPR, suggère une hausse des niveaux de fécondité. Toutefois il faut se garder de toute conclusion trop hâtive, dans la mesure où les données de 1962-64 résultent d'opérations disparates. A Abidjan, il est possible que la fécondité ait augmenté du simple fait d'une modification de la composition des groupes d'âges féminins; ainsi davantage de très jeunes femmes mariées à des migrants étrangers résident actuellement à Abidjan alors qu'au début des années 60, la plupart des migrants étrangers venaient sans épouse.

(1) Une analyse de la fécondité pour l'ensemble du pays est présentée dans le tome consacré aux résultats nationaux. (Direction de la Statistique 1982).

Tableau 4 : NIVEAUX DE FECONDITE A ABIDJAN ET EN COTE D'IVOIRE

Groupe d'âge	A B I D J A N				C O T É D ' I V O I R E				M I L I E U R U R A L			
	1963		1978-79		1962-64		1978-79		1958		1978-79	
	Taux	FC	Taux	FC	Taux	FC	Taux	FC	Taux	FC	Taux	FC
12 - 14	-	-	14	0,04	-	-	23	0,07	-	-	27	0,08
15 - 19	206	1,03	187	0,98	192	10,96	224	11,19	217	5,09	239	11,28
20 - 24	230	2,18	247	2,21	289	2,41	296	2,67	319	2,68	318	2,87
25 - 29	215	3,26	246	3,44	264	3,73	278	4,06	289	4,13	290	4,32
30 - 34	196	4,24	197	4,43	226	4,86	217	5,14	209	5,17	222	5,43
35 - 39	125	4,86	134	5,10	158	5,65	158	5,93	167	6,01	162	6,24
40 - 44	67	5,20	66	5,43	102	6,16	86	6,36	66	6,34	92	6,70
45 - 49	29	5,34	25	5,55	44	6,38	35	6,54	36	6,52	37	6,89

Ce phénomène pourrait expliquer l'augmentation de la fécondité entre 20 et 29 ans. Mais il s'agit là d'une hypothèse qu'il est impossible de vérifier (la distinction par nationalité n'a pas été faite en 1963). La précocité de la fécondité semble moins marquée à Abidjan que dans l'ensemble du pays.

La différence des niveaux de fécondité entre Abidjan et le reste du pays, résulte de l'influence de diverses variables, comme la scolarisation, l'activité salariée des femmes, l'affaiblissement des valeurs et des normes culturelles natalistes. Toutefois d'autres facteurs jouent en sens inverse tel le non respect des interdits concernant la reprise des rapports sexuels après l'accouchement.

b) Fécondité et habitat

La distinction entre quatre types principaux d'habitat permet de synthétiser un nombre important de caractéristiques socio-économiques. Les quatre sous populations que l'on peut ainsi distinguer ont-elles des comportements démographiques particulièrement différenciés face à la fécondité ?

Si l'on considère l'ensemble de la population africaine (tableau 5) l'habitat de standing se distingue par une faible fécondité (descendance finale de 3,58), très différente de celle de l'habitat économique (descendance finale 5,09) et nettement inférieure aux descendes finales de l'habitat évolutif (descendance finale 6,09) ou de l'habitat sommaire (descendance finale 7,44).

TABLEAU 5 : FECONDITE SELON LE TYPE D'HABITAT -POPULATION AFRICAINE-

GROUPE D'AGES	HABITAT STANDING		HABITAT ECONOMIQUE		LOTISSEMENT EVOLUTIF		HABITAT SOMMAIRE		TOTAL	
	Taux de Fécondité	Fécondité Cumulée	Taux de Fécondité	Fécondité Cumulée	Taux de Fécondité	Fécondité Cumulée	Taux de Fécondité	Fécondité Cumulée	Taux de Fécondité	Fécondité Cumulée
12-14 ans	0	0	5	0,02	22	0,07	14	0,04	14	0,04
15-19 ans	62	0,31	146	0,75	224	1,19	267	1,38	191	1,00
20-24 ans	205	1,34	222	1,85	263	2,50	263	2,69	250	2,25
25-29 ans	186	2,27	196	2,83	274	3,87	280	4,09	249	3,49
30-34 ans	168	3,11	189	3,78	201	4,88	309	5,64	207	4,52
35-39 ans	62	3,42	155	4,55	151	5,63	141	6,34	147	5,26
40-44 ans	33	3,58	77	4,94	76	6,01	90	6,79	75	5,63
45-49 ans	0		32	5,09	16	6,09	129	7,44	30	5,78
TOTAL	108		148		199		235		183	

STRUCTURE PAR AGE ET TYPE D'HABITAT

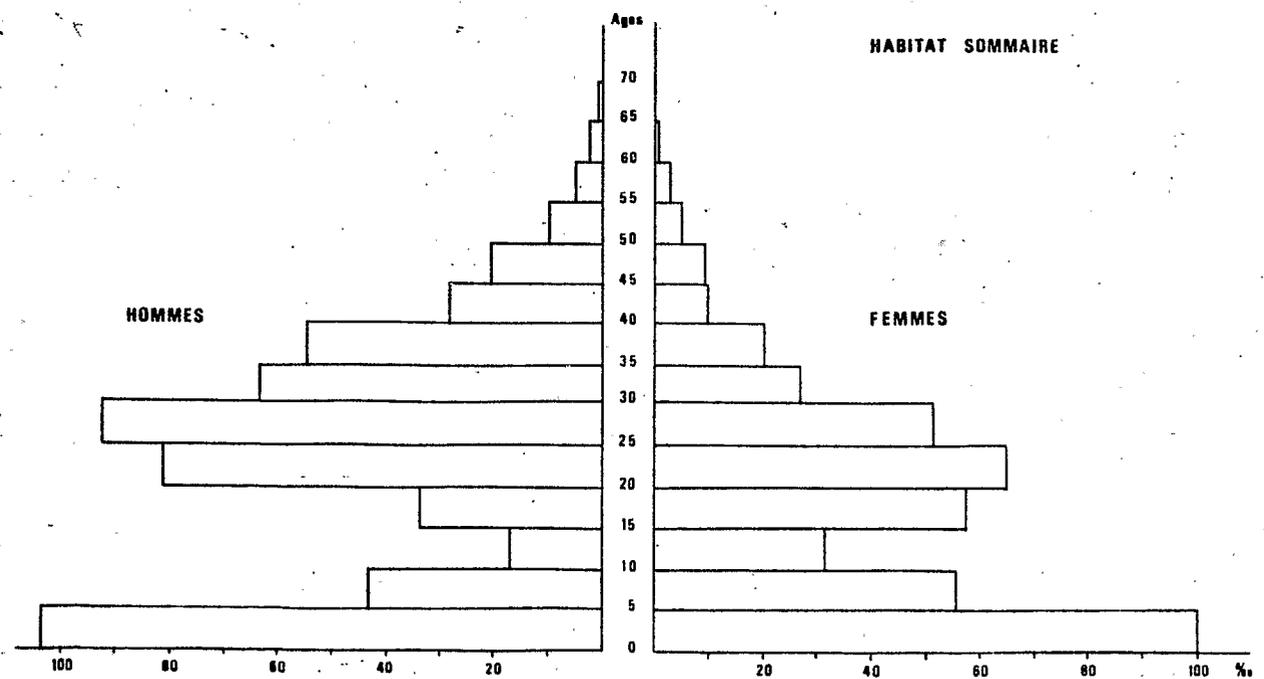
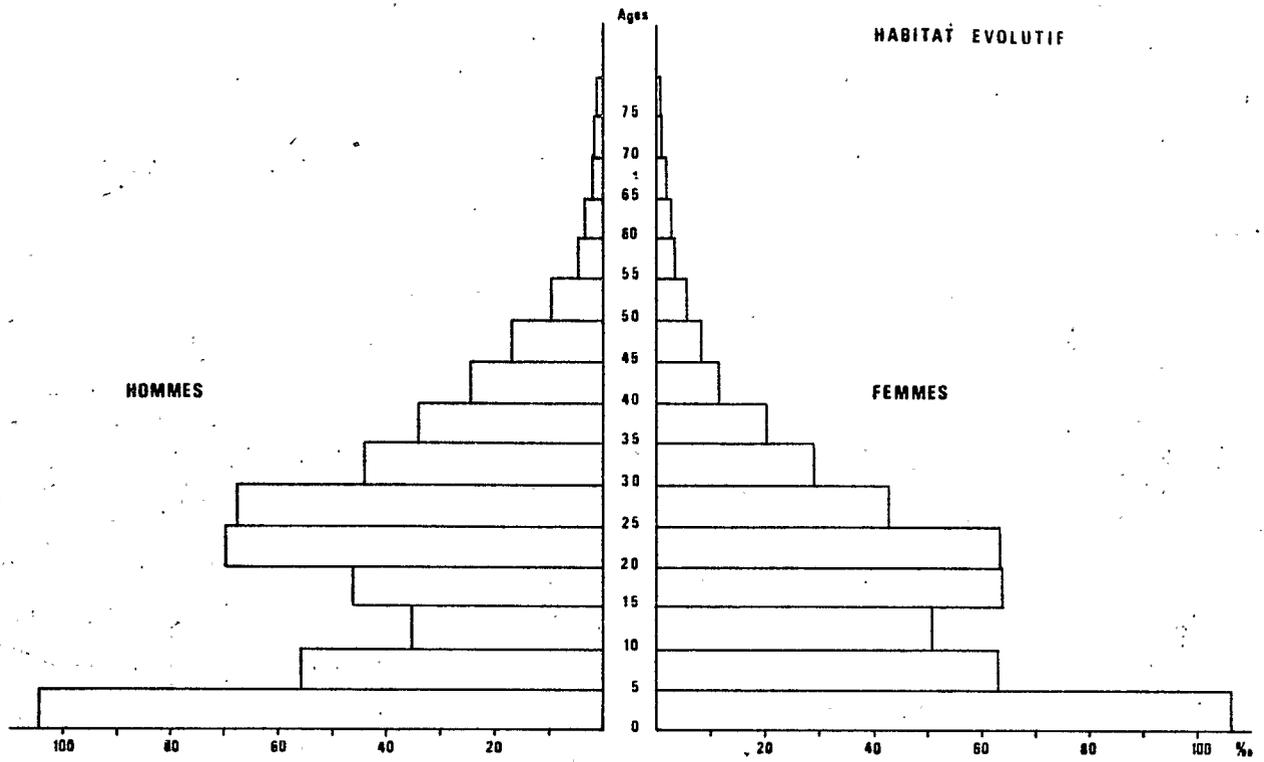


Tableau 6 : FECONDITE SELON LE TYPE D'HABITAT -IVOIRIEN-

GROUPE D'AGES	HABITAT STANDING		HABITAT ECONOMIQUE		LOTISSEMENT EVOLUTIF		HABITAT SOMMAIRE		TOTAL	
	Taux de Fécondité	Fécondité Cumulée	Taux de Fécondité	Fécondité Cumulée	Taux de Fécondité	Fécondité Cumulée	Taux de Fécondité	Fécondité Cumulée	Taux de Fécondité	Fécondité Cumulée
12-14 ans	0	0	6	0,02	26	0,08	0	0	15	0,05
15-19 ans	59	0,30	145	0,74	202	1,09	237	1,19	167	0,88
20-24 ans	175	1,17	219	1,84	280	2,49	194	2,16	249	2,13
25-29 ans	149	1,92	196	2,82	249	3,74	288	3,60	223	3,24
30-34 ans	132	2,58	192	3,78	198	4,73	356	5,38	198	4,23
35-39 ans	62	2,89	162	4,59	119	5,32	291	6,83	134	4,90
40-44 ans	0		80	4,99	70	5,67	209	7,88	73	5,27
45-49 ans	0		17	5,07	8	5,71	0		9	5,31
TOTAL	90		146		187		225		166	

Ces écarts proviennent en partie d'une différence assez forte de fécondité entre les ivoiriennes et les autres africaines, résultant surtout d'une nuptialité précoce pour les immigrantes étrangères. Ainsi entre 20 et 24 ans 35 % des femmes ivoiriennes sont encore célibataires contre seulement 4 % de voltaïques et 6 % des maliennes aux mêmes âges. Les femmes voltaïques connaissent une fécondité cumulée de 8,29 enfants et les ivoiriennes de 7,53. Lorsque l'on descend dans la hiérarchie de l'habitat, la proportion d'étrangère augmente et cette disparité explique dans une certaine mesure la fécondité plus élevée dans l'habitat sommaire. Mais le différentiel de fécondité entre ivoirienne et étrangère ne constitue pas le seul facteur explicatif.

La population ivoirienne (tableau 6) reflète la même hiérarchie dans les niveaux de fécondité : la fécondité est assez basse dans l'habitat de standing (2,89 enfants); elle est plus forte (descendance finale 5,07) dans l'habitat économique où elle se maintient à des niveaux assez élevés jusqu'à vers 40 ans; la fécondité est plus précoce dans l'habitat évolutif (280 % à 20-24 ans) et elle décline plus rapidement que dans l'habitat économique, la descendance atteinte étant cependant plus forte (5,71); les chiffres concernant l'habitat sommaire ne sont fournis qu'à titre indicatif la population ivoirienne étant très marginale dans ce type d'habitat.

Ainsi se trouve confirmé le fait que les populations les plus instruites et disposant des meilleures conditions socio-économiques possèdent la fécondité la plus basse. Inversement c'est chez les plus défavorisés que l'on rencontre les niveaux de fécondité les plus élevés, peu différents de ceux relevés en milieu rural.

Toutefois lorsque l'on considère la taille moyenne des ménages, on trouve une hiérarchie inverse : l'habitat économique et l'habitat résidentiel hébergent des familles nettement plus nombreuses (respectivement 7,55 et 6,48 personnes par ménage) que l'habitat évolutif (4,92) ou le sommaire (3,60). Paradoxalement c'est auprès des chefs de ménage les plus urbanisés que se reconstituent donc les modèles de famille élargie : en plus de ses propres enfants le chef de ménage doit assurer l'avenir de collatéraux et souvent prendre en charge un ou deux de ses petits enfants. Comme le remarque Y. Tugault [1976], à propos de la fécondité et de l'urbanisation en France, la qualité de l'habitat (maison individuelle, logement en immeuble...) peut modifier la façon dont les enfants sont ressentis par les couples. Le même phénomène existe à Abidjan : plus le logement

est spacieux plus la famille accueille de nombreux enfants, mais ces enfants ne sont pas seulement ceux du couple. La concurrence entre les enfants biologiques et les autres enfants sociaux (neveux, jeunes frères...) ne constitue-t-elle pas un facteur incitatif à une limitation de la propre descendance du ménage?

La fécondité ne semble pas avoir diminué au cours des quinze dernières années à Abidjan; elle reste inférieure, comme on l'a vu, aux niveaux enregistrés dans l'ensemble du pays (une descendance finale de 5,55 enfants à Abidjan contre 6,54 pour l'ensemble du pays), infirmant (tout au moins à Abidjan) la thèse selon laquelle l'urbanisation favorise une fécondité élevée. Cependant la féminisation progressive de la pyramide, surtout aux âges féconds (entre 15 et 25 ans), entraîne une hausse du taux de natalité. Ainsi le taux de natalité à Abidjan est passé de 47 % en 1963 à 50,4 % en 1978-79, supérieur à celui de l'ensemble du pays qui est de 48,9 %. Si la féminisation des structures se poursuit, le taux de natalité devrait rester élevé pendant les années à venir, même si les niveaux de fécondité diminuent sensiblement.

3. LE DECLIN DE LA MORTALITE

Nous avons retenu deux indicateurs de la mortalité : la mortalité infantile (touchant les enfants de moins d'un an) et la mortalité juvénile (entre 1 et 4 ans révolus).

a) Evolution des niveaux et tendances de la mortalité infanto-juvénile

Pour l'ensemble du pays nous avons estimé que les données étaient sous évaluées de 15 à 20 % (1), ceci étant dû en partie à une surmortalité des émigrants entre 1 et 4 ans. En retenant cette même hypothèse pour Abidjan, nous obtenons la série de valeurs ci-après :

(1) Voir les résultats nationaux de l'EPR (1982).

QUOTIENTS ESTIMES DE MORTALITE INFANTILE ET JUVENILE EN %

	Abidjan	Milieu rural	Ensemble
$1q_0$	65	115	103
$4q_1$	50	93	85

Afin de dégager les tendances de la mortalité, il faudrait pouvoir comparer ces données à celles des années précédentes; elles sont rares et très peu résultent d'observation. Ainsi, la synthèse des enquêtes régionales [Roussel, 1967], propose deux estimations de la mortalité infantile : 200 % en milieu rural et 175 % en milieu urbain (1965). Une synthèse critique des données présentée par A. Dittgen [1977], met en évidence une baisse de 40 % de la mortalité infantile dans le Sud-Ouest entre 1945 et 1967 (de 289 à 171 %). Une étude menée à Katiola vers 1967 donnait un taux de mortalité infantile de 141 %. Pour Abidjan les évaluations sont plus rares : une première concerne le quartier d'Adjamé en 1970 (mortalité infantile de 90 à 104 %) - une autre provient de l'enquête de B. Lewis sur la fécondité à Abidjan (3 quartiers retenus) et donne pour la période 1969-1974 une probabilité de décéder entre 0 et 3 ans de 116 %, qui paraît fortement sous estimée. Malgré l'incertitude pesant sur ces différentes données, on peut avancer que Abidjan connaît une baisse de la mortalité infantile, mais à quel rythme ? Quant à la mortalité juvénile elle est d'un niveau élevé par rapport à la mortalité infantile, mais nous ne disposons pas de données anciennes pour apprécier ses tendances. Les infrastructures médicales développées dans la capitale et insuffisantes en milieu rural, ne semblent pas avoir un rôle prépondérant, l'amélioration du niveau sanitaire résultant plutôt des campagnes de vaccination et de l'éducation sanitaire. Les problèmes de nutrition sont certainement parmi les plus déterminants et les premiers résultats de l'enquête budget consommation (menée par la Direction de la Statistique) démontrent qu'il n'y a pas globalement de sous nutrition en Côte d'Ivoire (ce qui n'exclut pas certaines carences).

b) Niveaux de mortalité et conditions d'habitat

Si globalement les niveaux de mortalité infanto-juvénile sont peu élevés à Abidjan, ces valeurs moyennes masquent de fortes disparités entre les catégories sociales, représentées par les quatre types d'habitat déjà décrits. Ainsi dans l'habitat sommaire la mortalité juvénile apparaîtrait plus élevée qu'en milieu rural.

Nous avons pu noter au cours de l'enquête que la plupart des femmes possédaient un carnet de santé de la PMI pour leur enfant. Si la majorité des accouchements se déroulent en maternité, les femmes n'y restent en général que quelques heures; toutes ne peuvent pas par la suite faire bénéficier leur enfant des meilleures infrastructures médicales ou leur assurer une alimentation adéquate et équilibrée. Les niveaux de mortalité obtenus à partir des données observées pour chacun des types d'habitat sont présentés au tableau 7 (données non ajustées; toutes nationalités prises en compte).

Tableau 7 : TAUX ET QUOTIENTS DE MORTALITE SELON LE TYPE D'HABITAT

Groupe d'âge	Habitat haut et moyen standing			Habitat économique			Habitat évolutif			Habitat sommaire		
	Décès	a ^m x	a ^q x	Décès	a ^m x	a ^q x	Décès	a ^m x	a ^q x	Décès	a ^m x	a ^q x
0 an	75	27%	26%	519	43%	42%	2.200	58%	56%	408	62%	59%
1-4 ans	0	-	-	248	5%	20%	1.448	12%	47%	536	31%	115%

Ces résultats ne sont donnés qu'à titre indicatif. En effet la faiblesse de l'échantillon dans certains types d'habitat (résidentiel particulièrement) entraîne une variance très élevée et donc une intervalle de confiance trop importante (1). On peut également présumer que pour la mortalité infantile, les risques de sous estimation augmentent au fur et à mesure que le niveau d'instruction décroît et les écarts sont certainement plus importants que ceux présentés.

(1) Si globalement le taux de mortalité infantile est de $0,054 \pm 0,006$ et la mortalité juvénile de $0,011 \pm 0,0025$, l'intervalle de confiance est plus importante au fur et à mesure que le nombre d'individus observés par type d'habitat décroît. Dans le meilleur des cas, dans l'habitat évolutif, l'intervalle de confiance est de $\pm 0,013$ pour la mortalité infantile, et $\pm 0,003$ pour la mortalité juvénile.

Les données sur la mortalité juvénile sont un peu plus fiables. La mortalité juvénile est dérisoire dans l'habitat de standing (non mesurée à l'enquête), certainement proche des niveaux européens (en France en 1978 : $m_1 = 0,5\%$), alors que nous avons un écart de 1 à 6 entre l'habitat économique et l'habitat sommaire. Si l'on fait l'hypothèse d'un taux de 2 % en résidentiel, la probabilité de mourir entre 1 et 4 ans serait 15 fois plus élevée dans l'habitat sommaire que dans l'habitat résidentiel; ainsi, à Abidjan un enfant de 1-4 ans appartenant aux classes les plus aisées aurait une probabilité de mourir semblable ou très légèrement supérieure à celle d'un enfant européen; par contre les enfants des classes les plus déshéritées connaîtraient des niveaux identiques à ceux enregistrés au début du XIX^e en Europe. Alors qu'à Genève vers 1800-1825 [A. Perrenoud 1981] l'écart pour la mortalité juvénile entre la classe dirigeante et les "ouvriers-employés" était de 3,40, à Abidjan, aujourd'hui, l'écart serait bien plus important : environ 7 entre habitat résidentiel et l'ensemble habitat évolutif plus habitat sommaire. Si les progrès de la médecine n'ont pas bénéficié à tous dans les mêmes proportions, l'écart s'explique surtout par les différences de mode de vie.

L'insuffisance des données doit inciter à la prudence. Pour l'ensemble d'Abidjan l'espérance de vie est d'environ 8 à 10 années plus élevée que pour l'ensemble du pays (environ 56 ans).

4. L'ORIGINE GEOGRAPHIQUE

a) Un déclin relatif de la proportion d'étrangers

Si l'on veut suivre l'évolution de la seule population étrangère, on bute sur une difficulté de taille; le critère de nationalité n'était pas pris en compte avant l'Indépendance (1960), alors que les unités territoriales existaient déjà. De nombreux travaux ont par ailleurs assimilé à tort lieu de naissance et nationalité. Ainsi Bernus (1962) commentant les résultats du recensement de 1955, affirme que les ivoiriens "représentent 62 % de la population, les voltaïques 13,2 %, les maliens 8,9 %" alors qu'il ne s'agit que d'une répartition par lieu de naissance, entraînant ainsi une forte sous-estimation du nombre d'étrangers. Le dénombrement exact des nationalités s'avérant impossible, on peut toutefois procéder à une évaluation des effectifs à partir des groupes ethniques, le

recensement de 1955 présentant des données suffisamment détaillées. Un problème subsiste pour le groupe Mandingue où il n'est pas possible de dissocier avec précision ivoiriens et non ivoiriens. On retient l'hypothèse que la répartition est légèrement inférieure à celle de 1978, soit environ 45 % d'ivoiriens. On aboutit aux estimations suivantes pour 1955 (tableau 8), offrant ainsi une comparaison possible avec les données de 1975 et de 1978 :

Tableau 8 : REPARTITION PAR NATIONALITES

NATIONALITE	1955		1975		1978	
	NA	%	NA	%	NA	%
Ivoirienne	58.900	49	560.659	58,9	784.322	61,8
Voltaïque	16.400	14	157.188	16,5	177.998	14,0
Maliennne	12.000	10	83.507	8,8	10.740	8,5
Autre africaine	24.700	20	115.691	12,2	150.905	11,9
Non africaine	8.100	7	25.250	2,7	48.445	3,8
Non précisée			8.921	0,9		
TOTAL	120.100	100	951.216	100	1.269.071	100

Notre évaluation pour 1955 reste critiquable, mais elle recouvre mieux les distinctions de nationalité que le critère de lieu de naissance. Ainsi, il apparaît que le poids relatif des étrangers a décliné. Majoritaires en 1955, ils représentent encore 40 % de la population de la ville en 1975, et l'on doit noter leur part prépondérante aux groupes d'âges actifs masculins : entre 25 et 44 ans on dénombre 57 % d'étrangers. Seule la population voltaïque voit s'accroître ses effectifs. Par contre le nombre des originaires du Ghana, du Nigéria, ... décroît en valeur relative. La population non africaine semble fortement sous estimée en 1975.

b) La diversité ethnique

Pour la population ivoirienne, les mutations sont très diverses. Le phénomène peut être appréhendé sous l'angle ethnique; on a alors retenu la décomposition simplifiée en cinq grands groupes : les Mandé du nord (Malinké) au nord-ouest, les Voltaïque (Sénoufo, Lobi, Koulango...) au nord-est, les Mandé du sud (Dan,

Gouro... à l'ouest et au centre, les Krou (Bété, Guéré...) au centre-ouest et sud-ouest et les Akan (Baoulé, Agni, Lagunaires...) au sud-est. Ces grands groupes sont répartis dans des milieux géographiques différenciés (forêts ombrophiles, savanes et forêts sèches) et relèvent d'organisations sociales souvent très contrastées.

La répartition par grands groupes ethniques figure au tableau 9. Nos estimations concernant 1955 sont sujettes à caution essentiellement pour le groupe Mandé Nord.

Tableau 9 : REPARTITION ETHNIQUE : COTE D'IVOIRE ET ABIDJAN

GROUPE ETHNIQUE	A B I D J A N				COTE D'IVOIRE 1975	PROPORTION A ABIDJAN 1975
	1955		1975			
		%		%		
Akan	31.800	54	281.689	51	2.212.941	13 %
Krou	12.150	21	123.759	22	825.117	15 %
Mandé Nord	6.500	11	70.225	13	709.839	10 %
Mandé Sud	4.850	8	42.157	8	624.053	7 %
Voltaïque	3.600	6	34.514	6	800.098	4 %

Si globalement la proportion d'ivoiriens a augmenté, passant de 49 % en 1955 à 59 % en 1975, on doit relever la remarquable constance de la répartition par groupe ethnique; les Akan restent majoritaires (50 % des ivoiriens), devant les Krou (22 %).

Le groupe Akan a toujours connu une migration féminine importante vers le milieu urbain. Ainsi, en 1955 chez les Baoulé on comptait 6.459 femmes pour 4.690 hommes au groupe d'âge 15-29 ans. P. Etienne [1968] pense que l'archétype de la migrante baoulé se trouva élaboré dès les débuts de la colonisation. *"Les premiers noyaux de peuplement non traditionnel constituèrent très vite un milieu d'accueil pour les filles et les jeunes femmes qui voulaient échapper à des contraintes sociales imposées par une union trop précoce à leur gré. En effet les liaisons qu'elles pouvaient entretenir avec les étrangers de la ville, même en cas de grossesse, n'impliquaient aucun engagement de*

caractère durable... Il y a une quinzaine d'années la femme baoulé recherchait une indépendance. Aujourd'hui, à Abidjan pour ce groupe ethnique, l'équilibre entre les sexes se rétablit (sauf pour les jeunes âges) et on trouve le schéma inverse, d'un rattrapage masculin; la campagne baoulé qui ne retenait plus ses filles, ne retient plus ses garçons. Dans d'autres ethnies, où l'exédent d'hommes d'âge actif était marqué en 1955, comme les Krou, on note au contraire une féminisation relative de la pyramide. Ainsi pour le groupe 20-39 ans le rapport de masculinité entre 1955 et 1975 passe de 164 à 135, et, pour le groupe 40-59 ans de 720 à 240; cette évolution traduit-elle l'installation et l'insertion de couples dans la ville, ou au contraire le développement d'une migration féminine indépendante ? Une partie des femmes cherche à échapper à la condition qui lui est réservée en milieu rural. Ainsi en milieu bété "les femmes bien qu'elles soient censées partager une vie commune avec leur mari, constituent la première main-d'oeuvre utilisée par ces derniers; lorsqu'on les interroge, elles formulent un rapport d'employeur à employées en toute lucidité... L'exode rural féminin est donc un phénomène qui prend aujourd'hui de plus en plus d'ampleur et qui, par contre coup, augmente et justifie celui des hommes" [Dozon, 1981].

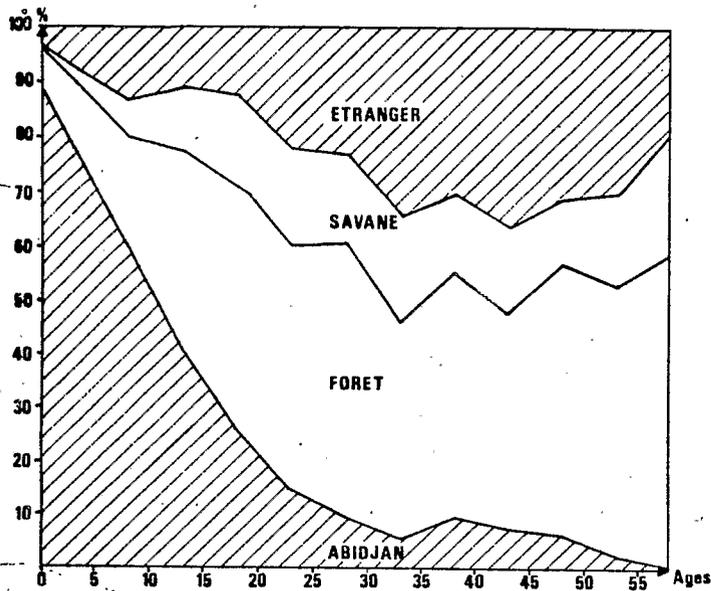
Il apparaît nettement que la féminisation de la pyramide ne correspond pas simplement à l'implantation de familles à Abidjan. La proportion de chefs de ménage féminins s'accroît de façon sensible : de 6 % en 1963 elle passe à plus de 10 % aujourd'hui et atteint 12,5 % pour les ivoiriennes. Le phénomène s'accroît pour des groupes ethniques comme les Krou où la proportion passe de 2 % en 1963 à 10 % en 1978.

L'évolution des comportements face à la nuptialité est caractéristique du souci d'indépendance plus marqué chez les femmes : globalement la proportion de femmes "mariées" (1) baisse. Mais surtout la proportion devient relativement faible pour les jeunes générations d'ivoiriennes.

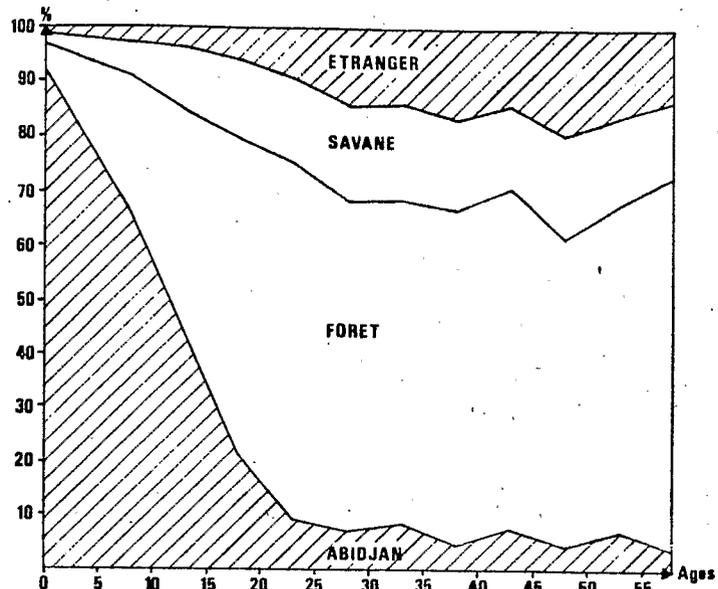
S'agit-il d'un simple retard à l'âge au mariage ou d'un phénomène plus profond de remise en cause des rapports hommes-femmes ? "Les citadines, aguerries par la ville ressentent-elles plus vivement l'exploitation subie par les villageoises ? ... Si elles ne veulent plus de cette existence au village ce n'est pas pour en accepter la réplique en ville" [Vidal, 1977].

(1) Par femme mariée, il faut entendre femme en union que ce soit un mariage légal, coutumier ou une union libre.

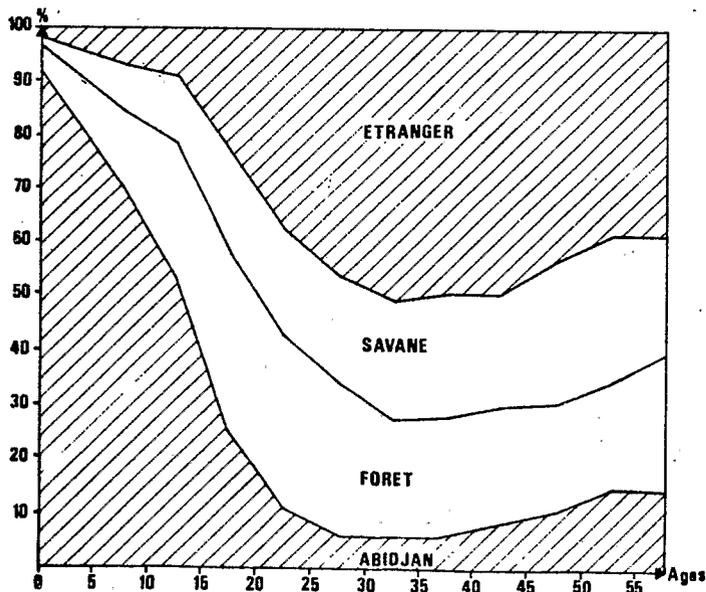
LIEUX DE NAISSANCE ET TYPES D'HABITAT



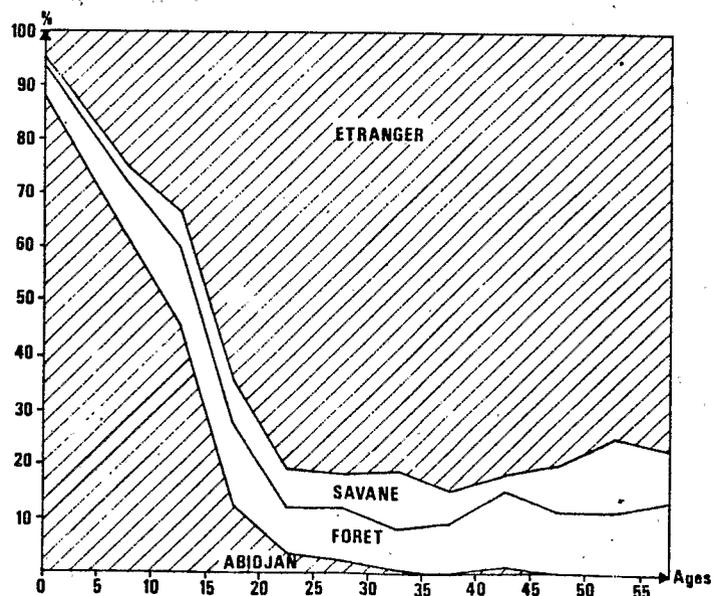
HABITAT STANDING



HABITAT ECONOMIQUE



HABITAT EVOLUTIF



HABITAT SOMMAIRE

c) Origine géographique des Abidjanais et types d'habitat

De la même façon que pour les périmètres de la croissance, il est possible d'analyser l'origine géographique des individus en fonction du type d'habitat où ils résident. C'est l'objet de la figure ci-jointe; elle met en évidence une nette différenciation suivant l'habitat, confirmant de façon frappante bon nombre de nos constatations :

- une forte proportion d'africains non ivoiriens (1) dans l'habitat de haut et moyen standing et la sous représentation des ivoiriens originaires des régions de savane;

- le maintien à un haut niveau d'"ivoirisation" de l'habitat économique malgré les pratiques de sous location. Il apparaît très nettement que les originaires des zones de forêt sont les principaux bénéficiaires de cet habitat social aux dépens des originaires du Nord : Voltaïque (Sénofo) et Mandé du Nord. Faut-il chercher les motifs d'exclusion dans les modalités d'attribution des logements ? Où est-ce le signe d'une meilleure insertion dans les réseaux abidjanais ?

- l'habitat évolutif connaît une répartition par lieux de naissance très proche de celle constatée pour la ville coloniale soit une forte concentration d'étrangers et une relative sur-représentation d'originaires du Nord. C'est également dans cet habitat que se situe l'ensemble des villages autochtones, d'où la forte proportion de natifs d'Abidjan aux âges élevés;

- le schéma relatif à l'habitat sommaire visualise de façon frappante un phénomène connu : les habitants des "campements" sont presque exclusivement des étrangers.

5. L'EVOLUTION DES STRUCTURES DEMOGRAPHIQUES

a) Rajeunissement et mobilité

L'un des aspects essentiels de la pyramide de 1975 est son rajeunissement, résultant du rééquilibrage par sexe de la population adulte. Il est intéressant d'essayer de comparer le nombre de nés à Abidjan résidents en 1975 avec le nombre de survivants des naissances enregistrées dans la ville durant

(1) Rappelons que les non africains sont exclus de l'analyse. Ils résident en majorité dans ce type d'habitat.

Tableau 11A EMIGRATION PAR TYPE D'HABITAT ET LIEU DE DESTINATION

Type d'habitat	A B I D J A N		F O R Ê T		S A V A N E		E T R A N G E R		T O T A L	
	Effectif	Taux	Effectif	Taux	Effectif	Taux	Effectif	Taux	Effectif	Taux
Habitat standing	20.627	18 %	7.338	6 %	2.243	2 %	13.156	11 %	43.364	38 %
Habitat économique	46.483	15 %	31.395	10 %	11.208	4 %	5.923	2 %	95.009	31 %
Habitat évolutif	122.916	16 %	43.979	6 %	19.490	3 %	39.141	5 %	225.526	30 %
Habitat sommaire	22.902	20 %	2.800	2 %	1.394	1 %	14.387	13 %	41.483	37 %
Ensemble	212.928	16 %	85.512	7 %	34.335	3 %	72.607	6 %	405.382	31 %

Tableau 11B: IMMIGRATION PAR TYPE D'HABITAT ET LIEU DE PROVENANCE

Type d'habitat	A B I D J A N		F O R Ê T		S A V A N E		E T R A N G E R		T O T A L	
	Effectif	Taux	Effectif	Taux	Effectif	Taux	Effectif	Taux	Effectif	Taux
Habitat standing	14.296	12 %	8.740	8 %	2.859	2 %	14.075	12 %	39.970	35 %
Habitat économique	35.291	11 %	41.794	14 %	10.540	3 %	8.688	3 %	96.313	31 %
Habitat évolutif	84.397	11 %	59.401	8 %	28.653	4 %	61.809	8 %	234.260	31 %
Habitat sommaire	17.668	16 %	6.037	5 %	2.246	2 %	28.193	25 %	54.144	48 %
Ensemble	151.652	12 %	115.972	9 %	44.298	3 %	112.765	9 %	424.687	33 %

La lecture de la pyramide apporte peu d'informations sur un autre phénomène important : la forte rotation de la population qui influe sur la structure, retardant probablement le rééquilibrage.

Ainsi, en 1963-64, 20 % des hommes et 17 % des femmes ont quitté la ville avant un an de séjour, et au-delà de 7 ans nous retrouvons moins de la moitié de l'effectif [Roussel et al., 1968]. Cette mobilité semble s'être ralentie au cours des dernières années. Elle reste toutefois très importante; quant à la mobilité intra urbaine elle est particulièrement intense comme le prouve les données rassemblées au tableau 11.

Parmi les 405.382 personnes qui quittent leur domicile au cours de l'année d'observation de l'EPR (soit 31 % de départs), une moitié environ (192.454) sort de l'agglomération, l'autre moitié (212.928 soit 53 % des émigrants) se réinstalle dans un nouveau logement au sein de la ville. La mobilité intra urbaine la plus intense se rencontre dans les habitats sommaire (habitat de transition) et dans l'habitat de standing (1). Les départs internes à la ville sont supérieurs aux arrivées car une part importante des changements de résidence se fait en direction des nouvelles zones urbanisées de la périphérie que nous n'avons pas pu prendre en compte au cours des deuxième et troisième passage. On peut évaluer à environ 60.000 le nombre de personnes résidentes à Abidjan qui se seraient installées à la périphérie durant l'année d'observation. La confrontation des données sur l'émigration et l'immigration permet d'estimer le solde migratoire externe à environ 80.000 personnes dont la moitié provenant de l'étranger (40.158), 30.460 des zones de forêt et 9.963 des régions de savane.

A bon nombre d'ivoiriens s'applique la notion d'"espace de vie" défini comme l'ensemble des lieux avec lesquels l'individu peut être en rapport à un moment donné [Courgeau, 1977]. Ce concept difficilement utilisable en démographie rend bien compte de réalités sociales non chiffrables. De nombreux individus possèdent deux lieux de résidence, l'un à Abidjan, le second au village ou dans un autre centre urbain. Il n'y a pas vraiment de distinction demeure principale - demeure secondaire et la vie se répartit au sein de cet espace au rythme des événements familiaux. C'est le cas pour bien des abidjanais originaires des régions proches qui tout en étant à la ville continuent de vivre

(1) Durant la période 1978-1979 de nombreuses villas nouvelles ont été mises sur le marché surtout aux Deux-Plateaux.

aussi au village ou dans un autre centre urbain; c'est vrai en particulier pour certaines femmes qui bien que passant une partie de leur vie avec leur mari, résident aussi fréquemment chez des parents pour des périodes plus ou moins longues, après un accouchement par exemple. Leur présence est revendiquée aussi bien par le mari que par la famille d'accueil; ce phénomène est difficilement traduisible en chiffres mais montre bien l'interpénétration milieu d'accueil - milieu d'origine. S'agit-il d'un phénomène de transition ? On peut le supposer dans la mesure où il touche les milieux les moins intégrés (habitat minimum, faible revenu, emploi précaire, etc...) alors que les milieux plus aisés semblent avoir largement surmonté ce stade.

b) L'évolution par type d'habitat

Les premiers résultats de l'enquête à passages répétés permettent d'établir les pyramides des âges pour chacun des types d'habitat (figures 3A et 3B ci-jointes). Les habitats de standing et économique se caractérisent par une très forte sur-représentation du sexe féminin de 10 à 25 ans, correspondant à l'accueil dans les familles ivoiriennes de nombreuses aides domestiques venues le plus souvent de la famille ou du village d'origine. Ce phénomène apparaît déjà vers les années 60 [Gibbal, 1974] mais il s'est particulièrement amplifié. Cet accueil est loin d'être toujours volontaire, le village cherchant à faire prendre en charge des jeunes filles par un membre plus aisé de la famille, ce que dénoncent les citadins comme cette femme qui déclare : *"pour moi, les aides familiales ne sont pas nécessaires, j'ai déjà une bonne qui fait déjà tout le travail à la maison. Pratiquement je n'ai besoin de personne. Comme je vis à Abidjan, les parents m'envoient les nièces, les cousines pour travailler pour moi. Ils pensent que j'ai de l'argent pour m'occuper de tout le monde"* [Aguia, 1979]. Le devenir de ces jeunes filles n'est pas encore connu. Elle découvrent un genre de vie éloigné de celui du village et la plupart d'entre elles désireront demeurer à Abidjan.

L'habitat économique constitue, au fur et à mesure du vieillissement de l'occupant principal, une structure d'accueil pour les migrants qui cherchent à continuer leur scolarité ou qui tentent d'exercer une activité. Paradoxalement, c'est autour de ces chefs de ménage, citadins installés, que se reconstituent les modèles de famille élargie; non par choix volontaire mais sous la pression des parents ils acceptent d'héberger de nombreux collatéraux. La lecture du

STRUCTURE PAR AGE ET TYPE D'HABITAT

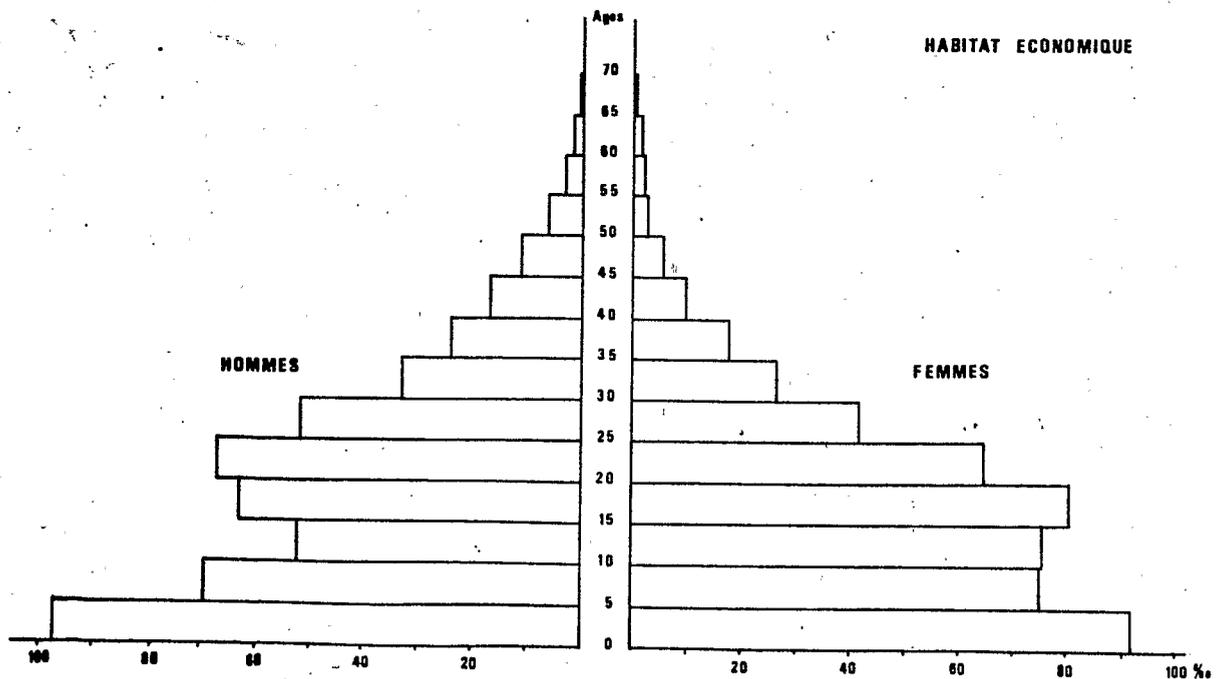
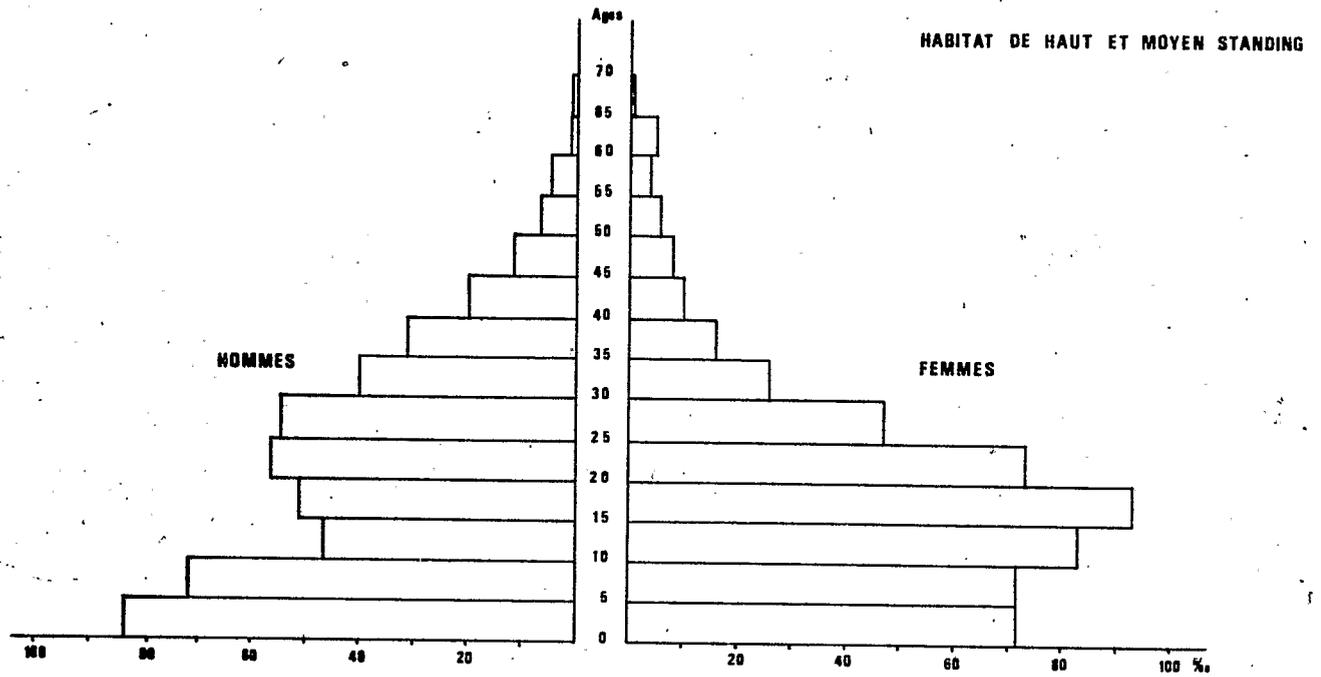


tableau 12 est riche d'enseignement sur ce point. Alors que les classes les plus aisées ne se plient plus aux règles de solidarité familiale, les résidents de l'habitat économique, adoptent le même comportement que les propriétaires de cour (en général plus âgés).

Tableau 12 : REPARTITION DES MENAGES SUIVANT LES TYPES D'HABITAT (1)

TYPE D'HABITAT	Groupe de célibataire	Ménages nucléaires	Familles élargies	TOTAL
Haut et moyen standing	3,2	71,7	25,1	100
Economique	7,6	25,8	66,6	100
Evolutif (propriétaire)	4,0	36,8	59,2	100
Evolutif (locataire)	22,1	39,3	38,6	100

Au sein de l'habitat évolutif, la distinction entre propriétaire et locataire s'impose pour l'étude de la taille du ménage. Les premiers par définition disposent de plus de possibilités d'accueil. Cependant, ils tendent de plus en plus à diviser la cour en un maximum de petits logements et à multiplier ainsi les sources de revenus. Les locataires de l'habitat évolutif, faute de place (souvent 15 à 20 m²) ont des capacités d'accueil moindres et l'on y trouve une forte proportion de familles nucléaires. Ce type d'habitat accueille aussi bien des étrangers que des ivoiriens; majoritaire, il donne les caractères dominants de la structure démographique de la ville.

L'habitat sommaire accuse une nette sur-représentation masculine aux âges actifs (20-40 ans). Le creux 5-20 ans est plus marqué pour les garçons que pour les filles. Cet habitat comprend essentiellement des étrangers célibataires ou des jeunes couples récemment arrivés en ville. On doit noter que la structure de la pyramide de l'habitat sommaire à Abidjan est très différente de celle constatée dans les bidonvilles à travers le monde. "Dans l'ensemble (Pérou, 1970; Maroc, 1969; Zambie 1969...) la pyramide des âges des populations de bidonville présente une silhouette régulière et évasée, qui ressemble assez étroitement à celle du pays entier" [Chesnais J.C. et al., 1976]. Ceci confirme

(1) Source : Perspectives décennales (1978). Les définitions retenues sont légèrement différentes de celles de l'EPR. Pour ces raisons nous n'avons pas inclus l'habitat spontané, qui comprend à la fois du sommaire et des cours.

bien la spécificité des "campements" d'Abidjan aussi bien par leur structure de population que par leur rôle au sein de la ville. Cette population est souvent très proche sur le plan des conditions socio-économiques des locataires de l'habitat évolutif.

Aux quatre types d'habitat choisis, correspondent quatre structures de population; les déséquilibres s'accroissent progressivement d'un habitat au suivant, au rythme croissant de la rotation des individus.

* *
* *

Le bilan de la croissance de la population (tant naturelle que migratoire) dans les zones enquêtées au cours des trois passages se présente ainsi :

TYPE D'HABITAT	Population au 1 ^{er} passage (1978)	Population au 3 ^e passage (1979)	Taux d'- accroissement
Habitat standing	114.365	114.309	-
Habitat économique	307.173	322.735	5,1 %
Habitat évolutif	741.821	788.667	6,3 %
Habitat sommaire	105.712	124.957	18,2 %
ENSEMBLE	1.269.071	1.350.668	6,4 %

La population résidant dans des zones déjà habitées au démarrage de l'enquête (1978) s'accroît de 6,4 % dans l'année; à cette croissance s'ajoute celle enregistrée, dans les zones urbanisées durant la période 1978-79, d'environ 4 à 4,5 %. On aboutit ainsi à une croissance annuelle d'Abidjan de 10,5 à 11 % par an confirmant les observations ou évaluations antérieures.

L'habitat de standing ne s'accroît que par l'apparition de nouveaux lotissements à la périphérie; il semblerait donc qu'il n'y ait pas de densification progressive dans ce type d'habitat. L'habitat économique connaît lui une lente densification, seuls les vieux programmes du centre ville sont saturés. L'habitat évolutif quant à lui a des possibilités de densification étonnantes

compte tenu de la surpopulation déjà criante, conduisant à une dégradation rapide de certains vieux quartiers qui n'ont plus grand chose à envier aux quartiers spontanés, la promiscuité y étant parfois plus grande, et les conditions sanitaires presque aussi mauvaises. Enfin l'habitat sommaire accueille une part considérable des nouveaux arrivants surtout ceux provenant de l'étranger.

Il est toujours possible de réguler les flux d'étrangers, soit unilatéralement soit en accord avec les Etats d'origine des migrants; par contre la maîtrise des courants internes s'avère une entreprise hasardeuse. Le développement de l'habitat économique accroît les possibilités d'accueil des familles ivoiriennes dans la capitale; cet habitat moderne, destiné aux urbains, favorise de nouveaux flux de jeunes migrants moins aventuriers, qui profitent ainsi d'un point de chute solide sans lequel ils ne seraient peut être jamais partis. Cette migration supplémentaire reste toutefois très dépendante des possibilités économiques du ménage hôte. La connaissance de la structure démographique à venir de la ville dépendra surtout de l'évolution des structures de population de chacun des types d'habitat considérés. Contrairement aux prévisions, la croissance à un rythme annuel de 10 % n'a pas entraîné de difficultés insolubles conduisant à l'explosion sociale. Un équilibre fragile a jusqu'à présent prévalu; dans le domaine de l'habitat il est remis en cause depuis 1979 par l'arrêt des programmes de logement social et le développement rapide de nouvelles zones d'habitat sommaire aux marges de la ville.

B I B L I O G R A P H I E

- AGUIA S., 1979 - Les femmes de Koumassi - Rapport de stage.
ORSTOM - Abidjan; 13 p. multigr.
- ANTOINE Ph., HERRY Cl., 1982 - Enquête démographique à passages répétés.
Agglomération d'Abidjan - Direction de la Statistique
ORSTOM - Abidjan. Août 1982 - 419 p. multigr.
- BERNUS E., 1962 - Abidjan - Note sur l'agglomération d'Abidjan et sa population.
Bulletin de l'IFAN TXXIV - B - n° 1-2; pp. 54-85.
- CALDWELL J.C., 1976 - Fertility differentials as evidence of incipient
fertility decline in a developing country : "the case of
Ghana". Population studies XXI July 1976; pp. 5-7.
- CHESNAIS J.C., LE BRAS H., 1976 - Structures démographiques et habitat dans
les quartiers urbains. CICRED, Paris; 85 p. multigr.
- COHEN J.M., 1967 - Fécondité : facteurs in "Démographie comparée".
DGRST - Paris; pp. V1-V50.
- COURGEAU D., 1977 - Mesure et analyse des migrations. Actes du colloque
national : analyse démographique et ses applications.
CNRS Paris 1977; pp. 151-161.
- DITTMEN A., 1977 - Synthèse critique des données récentes de fécondité et
de mortalité infantile et juvénile en Côte d'Ivoire.
Cahiers du CIRES n° 13 Abidjan, mars 1977; pp. 51-93.
- DOZON J.P., 1981 - Ethnicité et histoire. Productions et métamorphoses
sociales chez les Bété de Côte d'Ivoire. ORSTOM, Paris; 631 p.
- ETIENNE P. et M., 1968 - L'émigration baoulé actuelle. Cahiers d'Outre-Mer
n° 82, Bordeaux; pp. 155-195.
- GIBBAL J.M., 1974 - Citadins et villageois dans la ville africaine.
L'exemple d'Abidjan. Maspéro, Paris; 398 p.

- HAERINGER Ph., 1977 - Abidjan 1976. Occupation de l'espace urbain et pari urbain : commentaire planche B4C - Atlas de Côte d'Ivoire. Ministère du Plan - ORSTOM - IGT - Abidjan.
- PERRENOUD A., 1981 - Les aspects socio-économiques de la mortalité différentielle des enfants dans le passé. Congrès International de la population. Manille, UIESP tome 2; pp. 323-340.
- ROUSSEL L., 1967 - Côte d'Ivoire 1965 - Population - Ministère du Plan; Abidjan; 208 p. multigr.
- ROUSSEL L., TURLOT F., VAURS R., 1968 - La mobilité de la population urbaine en Afrique Noire. Population n° 2 ; pp. 333-352.
- TAWIAH E.O., 1979 - Quelques différences démographiques et sociales dans la mortalité infantile et juvénile au Ghana in "Dynamique de la Population". CEA Monrovia; 26 nov. 1er déc. 1979.
- VERDEAUX F., 1981 - L'aïzi Pluriel - Chronique d'une ethnie lagunaire de Côte d'Ivoire. ORSTOM - Abidjan, 1981; 303 p. multigr.
- VIDAL C., 1977 - Guerre des sexes à Abidjan. Masculin Féminin, CFA. Cahiers d'Etudes Africaines n° 65; pp. 121-153.
- DIRECTION DE LA STATISTIQUE, 1960 - Recensement d'Abidjan 1955. Résultats définitifs. M.F.A.E.P. Abidjan; 105 p.
- DIRECTION DE LA STATISTIQUE, 1978 - Principaux résultats du recensement de 1975 - Côte d'Ivoire. M.E.F.P. Abidjan 1978; 91 p.
- DIRECTION DE LA STATISTIQUE, 1978 - Recensement général de la population 1975. Agglomération du grand Abidjan. M.E.F.P. Abidjan; 280 p.
- DIRECTION DE LA STATISTIQUE, 1982 - Résultats de l'enquête à passages répétés. Structures de la population et mouvement naturel. Résultats définitifs. 270 p. multigr.

MINISTÈRE DES FINANCES, DES AFFAIRES ÉCONOMIQUES ET DU PLAN, 1965-1966.

Etude socio-économique de la zone urbaine d'Abidjan.

SEMA Paris

- Rapport n° 3 - Etat de la population d'Abidjan en 63
tome II : analyse; 69 p.

- Rapport n° 4 - L'habitat en 1963 - 96 p. + tabl.

- Rapport n° 8 - Perspectives démographiques 1970-75;
169 p + tabl.

MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS, DES TRANSPORTS DE LA CONSTRUCTION ET DE
L'URBANISME, 1978 - Perspectives décennales de développement d'Abidjan.

Rapport de 1ère phase. SCET - Abidjan; 456 p.

MINISTÈRE DU PLAN ET DE L'INDUSTRIE, 1981 - Projet de Plan Quinquennal

de développement économique social et culturel 1981-1985.

Tome II, vol. 2, Abidjan; 429 p. multigr.